RPS – Comprendre et identifier les risques psychosociaux

Taux de satisfaction : 8.5/10 – Taux d'abandon : 0%
Taux de réussite au regard de l'atteinte des aptitudes et compétences attendus : 100 %

Conditions de la formation

- **Durée** : 1 jour
- **Format** : présentiel
- **Effectif du groupe** : jusqu'à 12 personnes
- **Prix** : à partir de 1500 € HT / jour
- **Délai d'accès** : 1 à 2 mois après la signature du devis

Introduction de la formation

De plus en plus d'enquêtes et de travaux de recherche démontrent le lien entre bien-être au travail et performance organisationnelle.
Conduire une politique de qualité de vie au travail nécessite d'agir à différents niveaux et d'impliquer l'ensemble des acteurs pour trouver des solutions durables.
Cette formation est l'occasion de bien clarifier la notion de RPS, le cadre légal et les facteurs de risques psychosociaux. Elle permet également de repérer les leviers et outils qui permettent d'agir sur les causes et les pratiques pour renforcer le bien-être au travail, source d'attractivité et de motivation.

Public concerné

Cette formation s'adresse aux dirigeants, managers/encadrants et salariés/agents, désireux de se sensibiliser à la notion de RPS. Cette formation peut s'adresser tant au service public qu'au secteur privé.
AUCUN PRÉREQUIS N'EST NÉCESSAIRE, cependant, un questionnaire de positionnement des attentes, compétences et aptitudes à l'entrée ainsi qu'à la sortie de la formation sera systématiquement proposé aux stagiaires.

FICHE TECHNIQUE DE FORMATION

Formation RPS – Comprendre et identifier les risques psychosociaux

Dernière màj 29/10/2025

Objectifs pédagogiques et aptitudes

A l'issue du programme, les participants seront en mesure de :

- Clarifier la notion de RPS, son périmètre et ses enjeux
- Comprendre le processus d'apparition des Risques Psychosociaux
- Identifier les signaux faibles et signes avant-coureurs
- Identifier les causes et gérer le déclenchement du phénomène
- Evaluer les leviers efficients de prévention et/ou d'action

Contenu de la formation

Temps clé	Objectifs	Contenu et compétences à l'issue	Outils	Modalités
1. Définition des RPS	Clarifier la notion de RPS, son périmètre et ses enjeux	Définitions clefs, enjeux	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel
2. Comment apparaissent-ils ?	Comprendre comment les RPS émergent	Focus sur le phénomène d'apparition des RPS	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel
3. Repérer les RPS	L'identification des signaux faibles et signes avant-coureurs	Comprendre et identifier les signaux faibles et signes avant-coureurs des RPS : à quoi rester vigilant.e, comment s'assurer du lien entre l signal faible et RPS, comment questionner de manière sensible	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel
4. identifier et répondre aux causes	Identifier les causes et gérer le déclenchement du phénomène	Faire le lien entre signal faible et cause, repérer le point d'apparition et agir dessus, les leviers	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel

		d'actions et de prévention (process d'alerte, formation…)		
5. Evaluer l'action	Evaluer les leviers efficients de prévention et/ou d'action	Comment évaluer l'efficacité de la mise en œuvre d'une action et adopter un processus d'amélioration continue	Définitions, concepts, projections, méthodes, questionnements, outils	Présentiel

Moyens pédagogiques

- Illustrations et commentaires autour d'exemples dans différentes entreprise fictives et situations quotidienne
- Alternance entre théorie et explications pratiques
- Articles du code du travail

Moyens techniques

Cette formation est réalisée en présentiel devant les stagiaires. Elle nécessite un vidéoprojecteur et un écran, un paperboard et des feutres et une salle assez grande pour 12 personnes.

Évaluation des acquis

Les acquis de la formation sont évalués par des mises en situation pratiques au sein de l'organisme (entreprise ou service public). Les acquis de la formation seront également évalués par un questionnaire de validation des acquis systématiquement envoyé aux stagiaires en sortie de formation.

Accessibilité

En cas de signalement d'une personne en situation de handicap, l'entreprise et la personne sont orientés vers notre référente handicap.
Contact de la référente handicap : Candice WOJAK (06 78 005 03 84 / c.wojak@relyance.fr).
Elle a suivi la formation "Référent Handicap" le 07/02/2024 avec l'organisme TH Conseil.

Notre référente handicap, selon le type de handicap, s'orientera vers l'interlocuteur de l'organisme concerné afin d'adapter les conditions d'accueil et les accès en termes de locaux, et d'adaptation des moyens de la prestation.
En cas d'exécution dans les locaux de l'entreprise demandeuse, les conditions d'accès applicables sont celles de l'entreprise, au même titre que son règlement intérieur.